

Exposé de ce que nous connaissons du rôle du Capitaine de PONCHALON durant la guerre de 1914-1918.

Henri- Maurice des François de Ponchalon

Antoine de Matharel qui, dans le livre précédent, nous avait offert un très beau récit de son enfance au château du Tirondet, nous a transmis cette fois un texte écrit par son oncle, Henri-Maurice des François de Ponchalon. Il relate la vie et la mort de son père, Gaston des François de Ponchalon, pendant la guerre. Nous avons déjà évoqué son nom dans les tableaux des mobilisés et des Morts pour la France, ainsi que dans les notices biographiques. (Pages 81-82)



Le capitaine Gaston des François de Ponchalon
1875-1917
Capitaine adjudant major au 170^e régiment d'infanterie
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort au Champ d'Honneur le 4 mai 1917
au bois du Champ du Seigneur au N.O. de Berméricourt.

On peut, semble-t-il, débiter cet exposé par l'évocation d'un film consacré à la guerre de 1914-1918 d'un auteur désigné Jean Aurel qui fut projeté à la télévision vers 1967. Ce reportage représentait un défilé de nos troupes d'infanterie dans l'artère principale de Laon. Les fantassins portaient à la guerre sous les acclamations du public et j'ai gardé le souvenir d'avoir reconnu mon père à cheval à la tête de la compagnie. Cette scène se passait en 1914, dans la joie d'aller, la fleur au fusil, délivrer l'Alsace et la Lorraine. On connaît la suite...ce conflit dura plus de quatre années avec tant de soldats tombés sur le champ de bataille....

La guerre devait débiter par la célèbre victoire de la Marne et l'idée, pourtant bien fautive, que cette victoire mettait fin aux hostilités. On était à ce point persuadé qu'il allait en être ainsi que le capitaine de Ponchalon, dont le régiment n'était pas encore entré en action, se trouvait à Epinal. La victoire de septembre était fêtée par les

officiers au cercle militaire. A cette occasion le célèbre Hansi (1) était venu se joindre à eux, dédicant ses ouvrages, notamment « *Mon village* » pour ceux qui n'oublient pas « *le sort de nos chères provinces perdues en 1870* » et mon père a pu écrire dans ce livre, si bien illustré : « *Souvenir de la guerre libératrice* ».

(1) Célèbre illustrateur et polémiste alsacien, très engagé pour le retour de l'Alsace-Lorraine à la France

Mon oncle Lionel de Loubens de Verdale, frère de ma mère, avait été engagé en qualité de lieutenant dans cette bataille de la Marne ; il avait été blessé et sa blessure devait par la suite l'écartier des premières lignes, de telle sorte qu'il eut cet avantage de s'être glorieusement comporté et d'avoir la vie sauve.

Pour le capitaine de Ponchalon, la guerre venait juste de commencer et nous devons attendre la fin mars 1915 pour savoir ce qu'il advint de son régiment.

Le 29 mars, le capitaine des François de Ponchalon est cité à l'ordre de la 71^{ème} division et la citation, signée par le général Mordrelle, commandant cette division expose :

“ Le capitaine des François de Ponchalon, dans une attaque de nuit, a brillamment enlevé sa compagnie à l'assaut des retranchements ennemis défendus par un large réseau de fil de fer. Arrêté par l'obstacle, a fait preuve de sang froid et de décision, en maintenant ses hommes couchés sous le feu à quelques pas de l'ennemi et en opérant sa retraite dans un mouvement lent et difficile ”.

“ Des François de Ponchalon, capitaine au 170^{ème} RI a, pendant l'attaque du 12 août 1916, parfaitement secondé son chef de bataillon. Celui-ci ayant été appelé au commandement d'une autre faction du régiment dont le chef avait été tué, a pris le commandement du bataillon et a continué à assurer la mission qui lui avait été confiée et pendant huit jours de bombardements ininterrompus a maintenu intacts le moral de sa troupe et son esprit offensif. A déjà été cité deux fois. ”

L'offensive du 6 au 16 septembre fut particulièrement meurtrière. Le 12 août nous avons déjà perdu 54 tués dont 3 officiers, et 155 blessés dont 4 officiers.

Le 12 septembre, lors d'une accalmie, le journal des armées relate que le capitaine de Ponchalon tint garnison dans une tranchée dite *“ les berlingots ”* avec deux sections de la 3^{ème} compagnie et un peloton du génie, et les prisonniers du sous-lieutenant Mulhauser, et que la nuit fut employée à mettre de l'ordre dans les unités car la journée avait été rude, nos troupes s'étant lancées à l'assaut avec un élan parfait.

En avril 1916, le 170^{ème} RI se trouvait à Verdun, et je conserve dans le dossier la reproduction d'une photographie représentant plusieurs soldats du 170^{ème} dans une tranchée. Grâce à la revue *“ l'illustration ”* d'avril et mai 1917, il est assez facile de suivre le déroulement des opérations. Le tout est très détaillé et les cartes et les photographies sont très édifiantes à ce sujet. Il n'est pas inutile de signaler que j'ai toujours entendu dire que mon père, engagé en 1^{ères} lignes, a été durant la guerre le correspondant de cette revue et on lui doit des récits et des clichés qui ont été publiés, signés capitaine X. Aussi ne serais-je pas surpris que plusieurs pages de *« l'illustration »*, extraites de ce journal et figurant dans nos archives, soient l'œuvre de mon père, mettant à profit les rares moments de repos pour écrire et photographier.

Il n'est pas dans mon intention de relater la si meurtrière offensive du Chemin des Dames au cours de laquelle 100 000 Français et Coloniaux ont trouvé la mort en deux jours. Les récits qui détaillent cette action et en font l'analyse sont bien assez nombreux.

Cet échec du général Nivelle a créé à l'état-major de Compiègne la plus grande confusion. Le général Pétain a dû prendre le pas sur Nivelle et a dû présider ce que Pierre Miquel a désigné dans son livre comme : *"la valse des généraux"*.

Nos régiments, malgré leurs pertes, ont fait preuve de courage et de discipline, mais en divers secteurs le climat s'est vite détérioré. L'un des régiments ne voulait plus monter en ligne, les plus courageux estimant que trop c'est trop, voulant bien combattre, mais non être systématiquement envoyés à la mort. Ce furent les premières mutineries.

Le front était trop étendu. Cependant nos troupes remportèrent de brillants succès lors de l'offensive du 16 avril, cette fois-là, à l'est de Soissons et au nord de Reims. Le recul allemand devint très important et l'un des plus beaux faits d'armes fut la prise de Loivre, petit bourg sur les bords du canal de l'Aisne à la Marne, ce canal représentant un réel obstacle militaire. A 4 kms de Loivre, le village de Berméricourt avait été atteint ; il n'en restait que des ruines.

Aux premiers jours de mai, nos troupes poursuivirent leur offensive et dans la nuit du 3 au 4 mai, le capitaine de Ponchalon, capitaine major de son bataillon, se trouvait dans un abri allemand où il put entendre la messe, faire ses dévotions et écrire à ma mère. La suite nous est, à partir de là, communiquée par le journal des armées, consulté aux archives du château de Vincennes.....

L'examen attentif du journal des armées fait ressortir que cette offensive là avait en partie échoué, du moins dans ce secteur très limité. Bon nombre de prisonniers étaient entre nos mains, mais nos pertes étaient élevées, le chef de bataillon avait été blessé, cinq officiers dont le capitaine major avaient été tués et un capitaine et cinq lieutenants étaient portés disparus. La statistique est muette, qui ne désigne pas les soldats victimes du combat et ne signale pas le nombre de prisonniers. On retiendra que durant l'offensive, les fils de fer barbelés non détruits stoppèrent souvent l'avance des français. Dans le secteur où se trouvait le capitaine de Ponchalon, ces difficultés ralentirent notre avance rendue trop difficile, voire impossible... C'est alors que nos soldats se trouvèrent sous le feu d'un blockhaus que l'artillerie n'avait pas détruit, puis sous le feu de mitrailleuses cachées dans les *"creutes"* (1). Une contre-offensive étant habilement déclenchée, les Français soumis à des tirs violents de droite et de gauche puis de face se jugèrent encerclés. Pris de panique, ils effectuent un mouvement de recul et les efforts du capitaine de Ponchalon pour assurer coûte que coûte le maintien de la position acquise, comme l'explique sa situation, durent rester vains et la situation devenant intenable, il fut pratiquement au même moment frappé mortellement dans la plus glorieuse et courageuse attitude.

Après l'attaque, le 170^{ème} RI ayant regagné les positions de départ, l'ennemi restait dans cette zone et occupait le terrain repris. Le capitaine de Ponchalon est ainsi resté là où il était tombé entre les mains de nos adversaires. Ce secteur ne fut repris qu'en 1918 par les Français...

(1) *Carrières souterraines de calcaire qui furent utilisées comme abris pendant la Première guerre mondiale.*

V. La mort du capitaine des François de Ponchalon

H.M. des François de Ponchalon. Extrait du livre "Histoire de la famille Des François p. 174

Le corps du capitaine de Ponchalon n'a jamais été identifié. Il repose peut-être dans l'une des tombes anonymes du cimetière de la Maison Bleue.

L'acte de décès dressé le 13 mai par le lieutenant officier de l'état civil, n'apporte aucune lumière sur le lieu de cette sépulture et il n'est pas exact que cet officier d'état-civil se soit, suivant la formule habituelle, *"transporté auprès du corps et assuré de la réalité du décès"*. Les témoignages de Jean Brunet, soldat de la première compagnie du 170^{ème} et du caporal Paul Mura, entendus par l'officier d'état-civil, ont seulement fait connaître à l'époque, que leur capitaine, frappé d'une balle en plein front était tombé tout d'abord à genoux, foudroyé par la mort.

Les témoins de cette scène qui, plus tard, rendirent visite à la veuve du capitaine de Ponchalon, n'ont pu que confirmer les termes de la lettre adressée le 17 février 1918 par le service de renseignement aux familles du ministère de la guerre :

"Le capitaine de Ponchalon est tombé, frappé d'une balle à la tête, dans le boyau de Faffner à la hauteur de la deuxième travée de bois, le 4 mai 1917 vers 7 heures (bois du Champ du Seigneur au nord-ouest de Berméricourt, Marne).

"Les troupes opéraient à ce moment un mouvement de repli".

"Il n'est pas possible, précise encore cette lettre, de donner de plus amples renseignements, concernant sa sépulture ; le corps étant resté dans les lignes ennemies n'a pu être fouillé".

Ainsi, il paraît bien vraisemblable que le corps du capitaine de Ponchalon est resté momentanément ou définitivement sans sépulture dans les lignes reprises par l'ennemi le 4 mai 1917 et qui resteront aux mains des Allemands jusqu'en septembre 1918, alors que le Chemin des Dames était le théâtre de nombreux et sanglants combats.

Longtemps après la tourmente, les habitants de ce secteur dévasté, retrouvaient et retrouvent encore (en 1957, quarante ans plus tard) ça et là, à demi enfouis dans le sol, les restes méconnaissables de ceux qui gisaient désormais confondus avec la terre qu'ils avaient si âprement, si glorieusement défendue. Les noms figurant sur les plaques portées au poignet ont parfois rendu possible des identifications.

VI. Par-delà la tombe.

Nous ignorons et nous ignorerons toujours le sort qui fut réservé à la dépouille du capitaine de Ponchalon restée sur le champ de bataille, au milieu des corps de ses compagnons d'infortune. Bien des suppositions demeurent possibles. Ces corps ont pu être inhumés par les troupes ennemies, ou par les Français, plus ou moins longtemps après les opérations des 4 et 5 mai. Dans bien des cas, ces restes ont pu être dispersés par l'éclatement des obus, mais le récit qui va suivre, oblige encore à faire allusion aux criminelles pratiques des détrousseurs de cadavres, hélas, si fréquentes sur les champs de bataille. Disons seulement que lorsque les inhumations de nos soldats n'étaient pas effectuées selon un plan précis de nos

troupes, les corps risquaient d'être dépouillés indignement des menus objets précieux qu'ils portaient. Ceux qui accomplissaient, non dans un but d'identification, mais dans un but de lucre, ces cupides et répugnantes besognes ne poussaient-ils pas le sacrilège jusqu'à mutiler les cadavres pour parvenir à leurs fins ?

Vers le milieu de l'année 1919, le mois n'a pas été précisé parce qu'il n'a pas été noté à l'époque, un marinier de Joinville-le-Pont, ancien combattant, avait rapporté de la guerre un "*souvenir*" dont, disait-il, il s'était emparé sur le cadavre d'un prisonnier allemand qu'il avait été chargé d'inhumer. Ce souvenir était une alliance qu'il portait depuis à son doigt.

Un jour, alors qu'il se lavait les mains, le marinier constata que ce bijou était muni d'une charnière et qu'il était possible, par conséquent de l'ouvrir, ce dont, jusque-là, il ne s'était pas douté. On sait qu'à cette époque l'anneau nuptial était souvent fabriqué de telle sorte que les noms, au lieu d'être gravés sur la partie interne de l'anneau, comme on le fait maintenant, étaient au contraire inscrits à l'intérieur du bijou, où ils risquaient beaucoup moins d'être effacés par l'usure.

On devine la suite. Le marinier de Joinville parvint sans peine, après avoir savonné et brossé le bijou, à lire l'inscription qu'il portait. Deux faits le frappèrent aussitôt : les noms inscrits étaient des noms français, ces noms étaient précédés d'une particule, ils étaient donc portés, suivant l'expression même qui fut employée, "*par une famille de la haute*"(sic). Une telle découverte posait un problème, mieux un cas de conscience. Le marinier, homme simple mais droit, se demandait ce qu'il devait faire. Sur le conseil de sa femme, il se décida à raconter sa découverte à un Parisien qui venait prendre pension à son domicile, chaque dimanche en se rendant à Joinville pour pêcher dans la Marne. Vivement intéressé par le récit de ses hôtes, ce Parisien proposa de mener une enquête, en utilisant tout d'abord les annuaires du téléphone, des châteaux, et le bottin mondain.

Quelques jours plus tard, la veuve du capitaine de Ponchalon qui était alors au Tironnet, dans la Creuse, recevait une lettre lui demandant plusieurs précisions sur la date de son mariage, et éventuellement la date de décès de son mari.

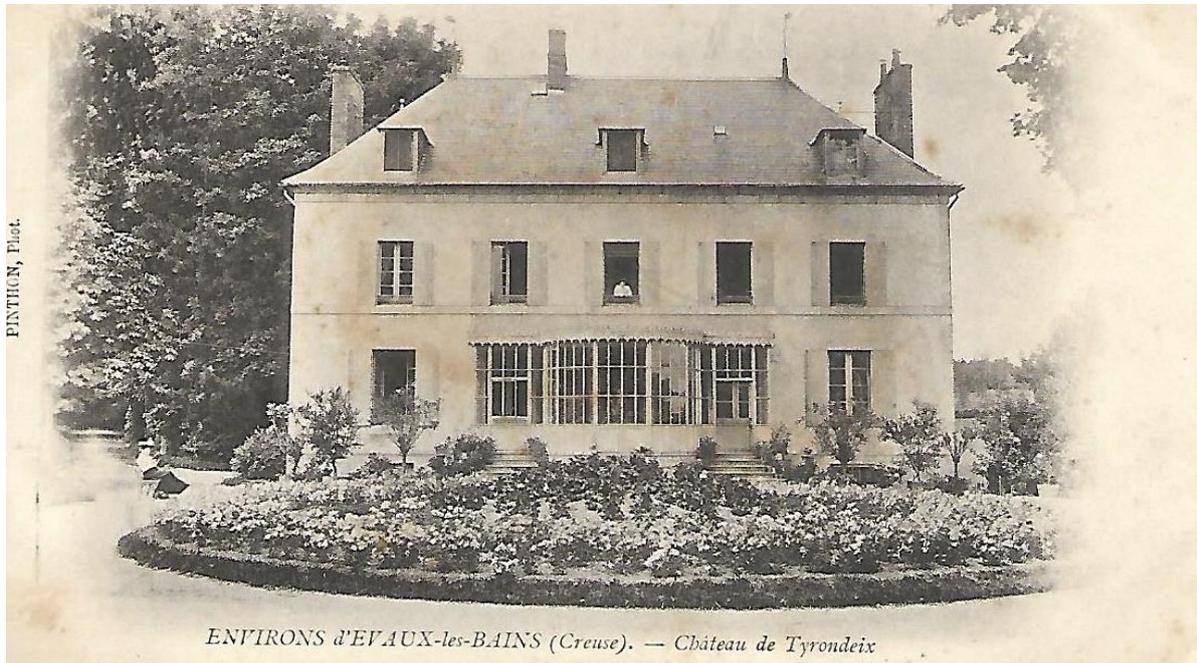
Monsieur de Verdalle, frère de Madame de Ponchalon, qui était à Paris, se vit chargé par sa sœur de suivre cette affaire, et l'on sut bientôt que l'alliance retrouvée était bien celle que portait le capitaine de Ponchalon le 4 mai 1917.

Le marinier de Joinville tint à remettre lui-même à la veuve du capitaine de Ponchalon l'objet précieux dont il était le détenteur ; ce qu'il fit avec beaucoup de délicatesse en disant dès l'abord : " Madame, voici votre bien".

Les explications que l'on s'efforça d'obtenir n'apportèrent pas les précisions espérées, et il ne semble pas d'ailleurs que l'on puisse assurer que la version qui fut donnée de la découverte de cette alliance soit absolument authentique. On a constaté, notamment, que les dates indiquées ne correspondent pas à la date du décès du capitaine de Ponchalon, étant antérieures au 4 mai 1917.

Doit-on voir là la conséquence d'un manque de mémoire, bien excusable chez un ancien combattant, ou plutôt l'embarras d'expliquer l'origine véritable de la possession de cet anneau ? Nous ne pourrions le dire et nous retiendrons seulement le geste humain d'un homme de cœur qui, en suivant les conseils de sa conscience,

a voulu se dessaisir d'un souvenir auquel il tenait sans doute, mais qui pour d'autres n'avait pas de prix.



Le château du Tirondet (ou Tyrondeix) au début du XXème siècle



...et les ruines de Berméricourt en 1917 (Photo L'illustration)